



BILLET

La rénovation des conventions collectives fait débat.

À travers ses conventions 51 et 66, notre association est directement concernée par le chantier en cours. Nous tenons donc à donner ici nos positions, même s'il appartient aux partenaires sociaux, au niveau national, de travailler à la mise en oeuvre de cette réforme. Notre environnement économique et social est en constante mutation. Face à cette situation, nous tenons à redire notre attachement au principe des conventions collectives, socle de règles communes, ainsi que notre aspiration à une convention collective unique pour notre secteur.

« ... la révision des conventions collectives ne doit pas être dictée uniquement par une logique économique... »

Favoriser la qualification, le développement des compétences, la mobilité professionnelle constituent un axe fort du projet d'Aurore. Dans cette optique, nous sommes favorables à l'accueil de professionnels expérimentés venant d'autres secteurs afin d'enrichir nos équipes. Soyons pragmatiques: face à une crise du recrutement sur certains pôles, nous devons

absolument pratiquer l'ouverture, ce qui suppose d'être en mesure d'intégrer ces personnes dans nos grilles de rémunération en reconnaissant leurs diplômes.

Par ailleurs, nous considérons que la question des congés supplémentaires doit être évoquée. En ce qui nous concerne, nous serions favorables à laisser chaque salarié choisir individuellement entre maintien des congés en l'état ou réduction des congés avec augmentation compensatoire de salaire. En effet, et tout particulièrement en Île-de-France, le coût de la vie en général et du logement en particulier, pèse lourdement sur le budget de nombreux salariés qui pourraient être amenés à préférer sacrifier une partie de leurs congés au bénéfice d'une augmentation de salaire.

Quoiqu'il en soit, la révision des conventions collectives ne doit pas être dictée uniquement par une logique économique mais être l'occasion d'affirmer le dialogue social au sein de l'association.

Eric Pliez,
Directeur général

Solidarité avec le Japon : l'association Aurore tient à affirmer son émotion face au drame et sa solidarité avec le peuple japonais.

EN BREF...

Séminaire 2011

Le séminaire annuel de l'association a pour objectif de rassembler une majorité de salariés pour un temps de travail, lors d'ateliers de réflexion, mais aussi pour un moment de convivialité.

Le thème abordé cette année sera celui de l'urgence. Nous accueillerons en outre Fabrice Serodes, docteur en histoire, qui, à l'occasion des 140 ans d'Aurore, se penchera sur l'histoire de l'association et des politiques sociales françaises. Des sujets, toujours d'actualité, seront évoqués tels que la laïcité, les financements, l'hébergement et l'emploi... Les partenaires de l'association seront invités à participer à cette conférence et au cocktail qui suivra.

Rendez-vous le 28 juin à la Maison internationale (www.ciup.fr) Paris 14^{ème}, Porte d'Orléans.



Les salariés d'Aurore au 104 lors du séminaire 2010.

VIE INTERNE

Une belle journée à la Halte Femmes

À l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars, la Halte Femmes a, pour la première fois depuis sa création, ouvert ses portes à ses riverains et partenaires. L'idée qui cheminait depuis longtemps d'ouvrir l'accueil de jour sur l'extérieur a ainsi pu se concrétiser.

Les femmes, très motivées pour faire découvrir les productions de leur atelier collages, ont mis les bouchées doubles pour proposer un



La Halte Femme durant la journée portes ouvertes.

○○○ lieu décoré et convivial. À la Halte, chacune participe à la vie et à la tenue du lieu d'accueil et ce jour exceptionnel n'a pas dérogé à la règle puisque deux femmes ont participé aux achats tandis que, d'autres confectionnaient des gâteaux et surtout, assuraient l'accueil des visiteurs. L'atelier collages qui a lieu 10 mois sur 12 s'organise autour d'œuvres réalisées tout d'abord individuellement puis collectivement sur des thèmes tels que le voyage. Pour rappel, la structure d'accueil de jour répond à l'urgence de femmes en très grande exclusion en leur proposant des repas et la possibilité de prendre une douche mais également un suivi

social, médical et administratif. Le service étant un peu isolé, la journée portes ouvertes a permis aux femmes de rencontrer les partenaires avec lesquels travaille l'équipe et de se placer, pour une fois, dans la position d'hôtes. Après le succès de la première édition, une nouvelle journée portes ouvertes sera organisée aux beaux jours. Son objectif sera également de proposer à la vente la production des ateliers (bracelets brésiliens notamment) pour améliorer le quotidien des femmes accueillies autour de festivités plus régulières comme la galette des rois ou les anniversaires.

HÉBERGER



Anniversaire de L'Olivier

C'est une nouvelle fois autour d'un barbecue et en musique que les salariés, les bénévoles, les résidents et les partenaires de L'Olivier ont fêté les trois années d'existence du centre de stabilisation, en présence de Mme L'Helgoualc'h, directrice de la DRIHL 92 et de M. Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt. Depuis son ouverture en février 2008, 56 personnes ont résidé au centre et 3621 nuitées ont été réalisées.

Visite à la BNF

Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'État aux solidarités et à la cohésion sociale, a invité les femmes hébergées au centre Suzanne Képès à une visite de la Bibliothèque Nationale de France. L'équipe de la bibliothèque, qui souhaite élargir son public, leur a fait découvrir la diversité de sa collection et notamment la section gastronomie qui a particulièrement intéressé les amatrices de cuisine.



L'équipe de Suzanne Képès, Mme Montchamp et l'équipe de la BNF réunis pour la visite.

SOIGNER



Rencontre de pôle

Le 29 mars prochain le pôle Addictions santé-précarité organisera son séminaire semestriel. Il s'adresse aux salariés du pôle, ainsi qu'aux associations partenaires (EGO, les ACT de Logniter). Il a pour but de donner une meilleure connaissance des dispositifs pour développer leurs complémentarités et favoriser des échanges entre collègues. Il permet aussi de partager des éléments de pratique pour développer des logiques communes et élaborer des propositions d'actions. Quatre thèmes seront abordés : l'argent et les aides financières, l'articulation du soin et de l'hébergement, les seuils d'accès aux établissements et l'accompagnement de la sortie de détention. Ils pourront être poursuivis en groupes de travail, dont les conclusions seront diffusées aux professionnels de l'association. Ce séminaire est un temps fort indispensable, qui contribue à développer les modalités de soins et d'accompagnement de demain.



Les Lits Halte Soin Santé



Le CSAPA Clémenceau



Le CSAPA Ménilmontant



MIJAOS et Espace Rivière

Quatre des onze services du pôle Addictions santé-précarité.

INSÉRER



Un car nommé désir

Après plus d'un an et demi de bons et loyaux services, le bus du Carré des biffins rentre au garage. Il sera bientôt remplacé par un car ayant servi lors du Tour de France cycliste. Disposant d'eau courante, de commodités et d'un chauffage, il sera équipé d'un bureau pour les accompagnements. En effet, les travailleurs sociaux effectuent une partie des suivis la semaine dans des locaux fixes mais accueillent également 200 personnes dans le bus chaque jour de marché pour des questions urgentes. Ce bus, symbole de la présence d'Aurore sur le Carré des biffins, est actuellement en cours d'achat et sera réaménagé pour une mise en service au cours du mois d'avril. Il faudra donc encore quelques semaines de patience pour voir arriver, à la porte Montmartre, ce car nommé désir !



Le futur bus du Carré des Biffins.

INFOS GÉNÉRALES

Remboursement Vélib'

Le 17 février 2010, un accord entre le CE et la direction générale donnait droit aux salariés, quelque soit leur lieu de vie et leur contrat (CDD, CDI, CAE...), au remboursement par l'employeur de l'abonnement à des systèmes collectifs de location de vélos (Vélib' sur Paris ou Bicloo sur Nantes). Ce remboursement est désormais de 100% sur simple présentation de son justificatif.

Bilan 1% Logement

Au 1^{er} mars 2011, 12 logements ont été attribués à des salariés et un 13^{ème} est en cours. Aurore se réjouit de ce partenariat réussi avec Amallia, notre collecteur 1%. Pour information, depuis le 1^{er} septembre 2010, l'avance Locapass est de 500€ maximum et le prêt travaux n'existe plus.

Enfin, le prêt accessions est désormais de 15.000€ à un taux de 1,75 %. Plus de renseignements sur : www.amallia.fr.

Contact Aurore : Mme Gallerne, au 01.45.31.82.70

Adresses e-mail, Intranet et Internet

Fin 2010, suite à l'acquisition d'un serveur dédié répondant mieux aux besoins de l'association, chaque salarié s'est vu attribuer un nouveau mot de passe pour son compte de messagerie.

Toutes les personnes disposant précé-

demment d'un compte de messagerie @aurore.asso.fr ont reçu leur nouveau mot de passe par mail en décembre. Pour les autres salariés, un compte a été créé et leurs identifiants ont été remis aux directeurs de pôle, seuls habilités à les recevoir. La messagerie de chacun est accessible sur : <http://webmail.aurore.asso.fr>.

D'autre part, le nouveau site Internet d'Aurore sera mis en ligne prochainement et un Intranet est en cours de réalisation. Permettant d'échanger des informations internes à l'association, cet outil sera accessible aux salariés et aux bénévoles d'Aurore. Il est donc important de conserver vos identifiants de messagerie qui vous permettront d'accéder à cet espace réservé. Pour tous renseignements concernant les mails Aurore vous pouvez joindre le service communication au 01.73.00.02.32/33.

Aurore Urgence

C'est avec la reprise de l'association Le Cœur des Haltes que s'est constitué, en grande partie, le pôle Urgence d'Aurore. Depuis la fusion des deux associations qui a eu lieu en juin 2009, les salariés du Cœur des Haltes sont devenus salariés d'Aurore. Le pôle Urgence, tout en conservant la richesse de ses expériences passées, souhaite évoluer d'une logique humanitaire qui faisait le fondement de l'association Le Cœur des Haltes, vers une logique d'accompagnement des béné-

ficiaries. Dans cette optique, en 2011, les animateurs de la filière socio-éducative du pôle Urgence bénéficieront, d'une part, de la réalisation de bilans de compétence et, d'autre part, d'une formation de six jours avec l'objectif de professionnaliser les pratiques d'accompagnement des bénéficiaires sur des projets individuels et d'acquérir les bases du métier d'éducateur.

Attendu par les équipes, ce programme permettra d'améliorer et de valoriser leur travail. Bénéficiant à 22 salariés (14% des salariés du pôle ont une fonction d'animation), ce plan de formation demandera un investissement financier de 30 000 € de la part du pôle (budget indépendant du plan général de formation d'Aurore). Les cadres participeront eux aussi à une formation de management de six jours et les agents chargés de la vie quotidienne (agents hôteliers, veilleurs de nuit...) se verront proposer une formation en 2011.

Finalisant la révisions des projets de service, l'urgence, comme tous les services d'Aurore, a, dans le cadre de la démarche qualité, le souci d'améliorer son travail pour mieux accueillir et mieux accompagner les personnes. □

COMITÉ D'ENTREPRISE

Commission loisirs

L'année 2011 donne lieu à quelques modifications. Le CE a quelque peu changé la grille d'attribution des chèques vacances. Ainsi, la tranche des salaires les plus élevés a été subdivisée et certains salariés dans cette tranche percevront 10€ au lieu de 50€. Le plafond reste de 240€. Les chèques-cadeaux continueront d'être offerts courant décembre à raison de 80€ par salarié.

Les modalités des remboursements loisirs changent : un montant unique de 120€ a été fixé, quel que soit le nombre d'heures travaillées.

Rappel des règles pour la prise en compte des justificatifs nominatifs de ces remboursements (établis au nom et prénom du/de la salarié(e) :

- billets de voyage (avion, bateau...),
- locations de vacances diverses (gîte, camping, hôtel, maison...),
- abonnements à un club (sportif, artistique, de loisirs...);
- abonnements « cinéma » (uniquement mensuels, annuels...),
- facture d'achat de livres, CD, DVD.

Les billets de train ne sont pas acceptés par l'URSSAF. De même, les factures d'achat de matériel photo, informatique (portable, imprimante, scanner...), spor-

tif ou d'instruments de musique ne sont pas acceptés.

Un maximum de 3 justificatifs sera pris en compte. Les prestations déjà offertes par le C.E. comme les tickets cinéma ou théâtre ne sont pas acceptées comme justificatifs.

Les autres prestations sont inchangées.

Le Comité d'Entreprise □

PRESSE

ADN - TV5 MONDE - 19 MARS 2011

Au travers d'un reportage sur notre partenaire, l'Agence du Don en Nature, l'émission « Coup de pouce pour la terre » est allée à la rencontre de l'équipe du CHRS Soleillet. Le centre a en effet bénéficié des produits ADN pour meubler les chambres des femmes qu'il accueille.

RUE89 - LE 14 MARS 2011

Le site web d'informations a publié une tribune d'Eric Pliez.

Le papier réaffirme le fait que les centres d'hébergement fonctionnent et ne sont pas responsables de l'embouteillage vers le relogement.

Des propositions sont également faites, pour des centre d'hébergements novateurs en terme d'offres de services.

Retrouvez cet article sur le blog d'Aurore.



CHARGÉE DE MISSION PRISON : UNE FONCTION TRANSVERSALE

En 1871, la Société Générale pour le Patronage des Libérés, devenue depuis l'association Aurore, se souciait, à l'époque, « d'amener aux habitudes d'une vie honnête et laborieuse, les libérés adultes ».

Depuis, l'association poursuit cette mission de réinsertion. Cependant, en dépit de l'expérience acquise, l'évolution de l'environnement économique, les représentations négatives attachées à l'incarcération et le nombre grandissant de personnes concernées confrontent toujours plus les professionnels aux difficultés d'insertion des personnes sortant de détention. D'autant plus que les logiques présidant à l'application des peines prononcées par les tribunaux diffèrent parfois de celles de l'insertion et du soin, ce qui a conduit Aurore à créer un poste de chargée de missions *prison*.



Hélène Morfini

Hélène Morfini, sociologue et psychologue clinicienne, assure cette fonction depuis janvier 2011. Forte d'une expérience de 15 ans dans l'accompagnement des personnes détenues atteints du VIH/SIDA, elle a également travaillé au sein de l'administration de la Santé avant de rejoindre Aurore. Nous l'avons rencontrée pour qu'elle nous expose le contenu de sa mission et la situation des sortants de détention.

« La réinsertion n'est pas seulement l'accès à l'emploi : il s'agit, pour les personnes sortant de prison d'élaborer un projet pour le « dehors » et de retrouver des repères, de recréer des liens sociaux et amicaux. En prison, les relations familiales et amicales s'étiolent ou se rompent, la citoyenneté et les droits sont mis entre parenthèses. Si l'Allocation Adulte Handicapé reste en partie versée pour ceux qui y ont droit, les autres allocations sont, selon la durée de détention, supprimées ou suspendues (Aide au Retour à l'Emploi, RSA). 30% des détenus se retrouvent sans argent, sans emploi et sans abri à leur sortie, du fait d'un manque de préparation qui ralentit la mise en place des droits.

Le système de santé en détention est, quant à lui, assez développé : depuis la loi de 1994, des Unités de Consultation de Soins Ambulatoire (UCSA) rattachées aux hôpitaux publics sont présentes au sein des prisons. Selon la taille des établissements, les prises en charge psychiatriques sont assurées soit par l'un des 26 Services Médico-Psychologiques Régionaux, soit par des psychiatres au sein des UCSA. Enfin, les personnes détenues sont affiliées au régime général de la Sécurité Sociale dès leur incarcération et un an après leur libération. Malgré tout, l'état de santé des personnes détenues en France est inquiétant, notamment du fait de la surpopulation qui entraîne des difficultés d'accès aux soins. Dans ce contexte, ma mission est de préparer au mieux le projet de sortie, en recueillant les informations auprès des services sanitaires et pénitentiaires qui entourent la personne mais qui ont parfois des difficultés à communiquer entre eux. La chargée de mission doit également veiller au recouvrement des droits ou à la recherche d'un hébergement, spécialisé si besoin (détenus en situation d'addiction, de maladie chronique...). Elle est un pivot, créant des passerelles entre les différents acteurs de la détention (les services sanitaires, pénitentiaires, de surveillance, d'insertion et de probation et les juges) et des intervenants extérieurs susceptibles de prendre en charge la personne à la sortie. »

Pour ce faire, Hélène Morfini travaille avec les centres d'hébergement spécialisés d'Aurore (Étoile du Matin, Soleillet, La Talvère), les Appartements de Coordination Thérapeutique (5 places dédiées à l'accueil des personnes sortant de prison en Seine-Saint-Denis), Mijaos pour les problèmes infectieux ou encore le Centre Thérapeutique Résidentiel de Gagny qui a récemment évolué pour devenir une Unité Rapide et Courte pour Sortants de Prison en situation d'addiction. Sa mission transversale vise à ce que, quel que soit le service initialement contacté, l'association puisse proposer les solutions de sortie les mieux adaptées aux besoins et au projet de la personne. La loi pénitentiaire de novembre 2009 réaffirme les principes fondamentaux de la peine de privation de liberté, et notamment « la nécessité de préparer l'insertion ou la réinsertion de la personne détenue afin de lui permettre de mener une vie responsable(...) ». Si Aurore a constaté le besoin de créer cette fonction, c'est parce que les initiatives de réinsertion et les conditions de sortie n'offrent pas suffisamment de moyens aux personnes libérées.

La notion de réinsertion en prison est apparue dès 1791. En 1945, la prison avait « pour but essentiel l'amendement et le reclassement social des condamnés ». Depuis 1999, la création des SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation) a permis la prise en charge d'environ 60 000 personnes détenues en fin de peine. Des Chargés d'Insertion et de Probation travaillent à leur réinsertion et les accompagnent à leur sortie.

AGENDA

VIE INTERNE

- 31 mars :
 - Négociation sur le protocole électoral avec les instances représentatives du personnel.
- 4 avril :
 - Comité de direction.
- 5 avril :
 - Comité d'entreprise.
 - Réunion de la commission parité.
- 7 avril :
 - Réunion du CHSCT.
- 20 avril :
 - Suite de la négociation du protocole électoral.
- 26 avril :
 - Assemblée générale et Conseil d'Administration.

PARTENARIAT

- 29 mars :
 - Rencontre de la DRIHL Hauts-de-Seine.
 - Rencontre avec Fatima Lalem, adjointe au Maire de Paris en charge de l'égalité femmes hommes.
- 30 mars :
 - Rencontre avec Rémi Ferraud, Maire du 10^{ème}.
 - Rencontre avec Frédérique Calandra, Maire du 20^{ème}.
- 1^{er} avril :
 - Rencontre avec l'Agence Régionale de Santé à propos des Groupements Régionaux de Promotion de la Santé.
- 2 avril :
 - Participation au Bureau de la FNARS.
- 6 avril :
 - Comité de pilotage Loginter.
- 8 avril :
 - Rencontre avec Pascal Cheikh, Maire du 14^{ème}.
- 11 avril :
 - Visite du « Berceau », structure pour adultes autistes dans les Deux-Sèvres.
- 13 avril :
 - Visite de l'expérience « Housing First » de Médecins du Monde.

ÉVÈNEMENTS

- 31 mars :
 - Séminaire du pôle Hébergement.
- 7 avril :
 - Séminaire du pôle Habitat.
- 21 avril :
 - Séminaire cadres.
- 28 avril :
 - Forum de l'Économie Sociale et Solidaire.